

Conditions d'admissibilité

Pour s'inscrire au Programme d'excellence, le conducteur doit respecter les conditions suivantes :

1 Le conducteur doit parcourir plus de 10 000 km par année au Québec ou ailleurs au Canada au volant d'un véhicule lourd immatriculé au Québec.

2 Au cours de la période correspondant à l'expérience de conduite requise selon le niveau demandé

Le conducteur ne doit pas, au volant d'un véhicule lourd :

- Avoir commis une infraction (constatée lors d'une intervention sur la route ou en entreprise);
- Avoir fait l'objet d'une mise hors service « conducteur »;
- Avoir été responsable d'un accident.

Le conducteur ne doit pas, au volant de tout type de véhicule :

- Avoir accumulé plus de 3 points d'inaptitude à son dossier de conduite;
- Avoir échoué aux épreuves de coordination des mouvements (ECM) exigées par un agent de la paix¹;
- Avoir été reconnu coupable d'une infraction criminelle liée à la conduite ou à ses fonctions (autre que celles relatives à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue);
- Avoir fait l'objet d'une accusation criminelle liée à la conduite ou à ses fonctions (autre que celles relatives à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue) pour laquelle aucun verdict n'a encore été prononcé.

3 Au cours des 10 dernières années

Le conducteur ne doit pas, au volant de tout type de véhicule :

- Avoir commis une infraction ou avoir été l'objet d'une suspension de permis de conduire liée à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue²;
- Avoir été reconnu coupable d'une infraction criminelle liée à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue;
- Avoir refusé d'obtempérer à un ordre d'un agent de la paix (ECM, échantillon d'haleine, de sang ou autre);
- Avoir fait l'objet d'une accusation criminelle liée à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue pour laquelle aucun verdict n'a encore été prononcé.

4 Si le niveau d'excellence demandé est Platine

Le conducteur doit avoir suivi un minimum de 16 heures de formation en lien avec la conduite d'un véhicule lourd ou les tâches d'un conducteur professionnel pour chaque période de 24 mois au cours des 10 dernières années.

Envoi du formulaire

Par la poste : Service du suivi du privilège de circuler
Société de l'assurance automobile du Québec
Case postale 19600, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 8J6

Par télécopieur : 418 643-1896

¹ Suspension de permis de conduire de 24 heures (article 202.1.4 du Code de la sécurité routière).

² Ne vise pas l'article 202.1.4 du Code de la sécurité routière.

La communication de renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société au www.saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

Renseignements sur le candidat

Nom		Prénom	Numéro du permis de conduire
Adresse (rue, municipalité)			Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (cellulaire)	Courriel	

Renseignements sur l'employeur actuel

Nom		NIR
Adresse (rue, municipalité)		Code postal
Téléphone (bureau)	Téléphone (cellulaire)	Courriel

Niveau d'excellence visé

Les années d'expérience antérieures à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, soit le 1^{er} janvier 2006, ne sont pas considérées.

Cochez	<input type="checkbox"/> Bronze	<input type="checkbox"/> Argent	<input type="checkbox"/> Or	<input type="checkbox"/> Platine
Expérience minimale requise	6 mois (réservé aux nouveaux conducteurs)	2 ans	5 ans	10 ans (formations requises)

Expérience de travail comme conducteur de véhicules lourds (depuis le 1^{er} janvier 2006)

De (Année-Mois-Jour)	À (Année-Mois-Jour)	Employeur	NIR

Formations (À remplir si le niveau demandé est Platine)*

De (Année-Mois-Jour)	À (Année-Mois-Jour)	Nombre d'heures	Titre ou sujet de la formation	Nom du formateur (organisme formateur, service de formation ou PEVL)	Numéro de certificat ou NIR**

* Pour chaque formation suivie, joindre à la demande une copie de l'un ou l'autre des documents suivants : certificat de formation, facture des frais d'inscription ou tout autre document qui en fait la démonstration.

** Numéro de certificat d'agrément de la Commission des partenaires du marché du travail ou numéro d'inscription au registre de la Commission des transports (NIR) si la formation a été diffusée par un propriétaire ou un exploitant de véhicules lourds (PEVL).

Pour les sections relatives à l'expérience de travail et aux formations, joindre un tableau en annexe si l'espace est insuffisant.

Déclaration, signature et consentement

<input type="checkbox"/> J'ai lu et compris les conditions d'admissibilité mentionnées précédemment et j'accepte que la Société fasse les vérifications nécessaires. Je certifie que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, véridiques, exacts et complets. Je reconnais que toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature. De plus, j'autorise la Société à inscrire mon nom sur la Liste d'excellence des conducteurs de véhicules lourds et à le rendre public sur son site Web ou par tout autre moyen qu'elle jugera utile.	
<input type="checkbox"/> Je parcours plus de 10 000 km par année au Québec ou ailleurs au Canada au volant d'un véhicule lourd immatriculé au Québec.	
Signature du candidat	Date (Année-Mois-Jour)